

Montréal, le 6 juillet 2015

Par courriel

À :

Me Véronique Dubois, Secrétaire - Régie de l'énergie
M. François G. Hébert, Directeur - Affaires réglementaires et environnement, HQD

**Objet : Commentaires d'UC sur la correspondance du Distributeur du 30 juin
Séances de travail relatives à la stratégie tarifaire en suivi des
décisions D-2014-037 et D-2015-018.**

Me Dubois
M. Hébert,

UC ne peut que s'étonner de la lecture¹ que fait le Distributeur de ses observations écrites sur la séance de travail du 12 juin dernier à propos de la stratégie tarifaire².

Quoique critiques de plusieurs pratiques du Distributeur, les observations d'UC ont été rédigées avec la rigueur nécessaire à un processus d'élaboration d'une stratégie tarifaire. Si les séances de travail ont été un lieu d'échanges fructueux et permis à tous de progresser dans leurs réflexions, celles-ci doivent se poursuivre en gardant à l'esprit que c'est du choc des idées que jaillit la lumière. Pourtant, plutôt que de recevoir le message d'UC et d'en débattre de façon constructive, le Distributeur préfère tirer sur le messenger.

Cette attitude est d'autant plus malheureuse qu'UC est le seul intervenant ayant formulé des observations écrites et documentées, suite à la rencontre du 12 juin, et soumis des propositions de scénarios pour le tarif DT. Par surcroît, cet exercice a été réalisé de façon bénévole, ce qui témoigne de l'authenticité de l'intérêt qu'UC porte au présent dossier.

Quant aux appréhensions du Distributeur, à l'effet que les outils de simulation ou données que réclame UC viendraient se substituer aux simulations qu'il réalise lui-même, UC tient le rassurer qu'elles ne sont pas fondées.

Tel qu'indiqué par UC dans ses commentaires des 14 mai et 26 juin³, le Distributeur sera toujours responsable d'effectuer une simulation finale plus complète :

¹ Voir : http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/SuiviD-2014-037/HQD_RepCommUC_30juin2015.pdf

² Voir : http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/SuiviD-2014-037/UC_CommStructureTarifaire_26juin2015.pdf

³ Voir : http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/SuiviD-2014-037/UC_Proposition_14mai2015.pdf, et http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/SuiviD-2014-037/UC_CommStructureTarifaire_26juin2015.pdf .

La force d'un réseau

Nos membres associatifs

ACEF APPALACHES – BEAUCE – ETCHÉMINS
ACEF DE L'EST DE MONTRÉAL
ACEF DE L'ÎLE-JÉSUS

ACEF DU GRAND-PORTAGE
ACEF DU NORD DE MONTRÉAL
ACEF ESTRIE

ACEF LANAUDIÈRE
ACEF MONTRÉGIE-EST
ACEF RIVE-SUD DE QUÉBEC
ACQC

6226, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) Canada H2S 2M2

T : 514 521 6820 | Sans frais : 1 888 521 6820 | F : 514 521 0736

info@uniondesconsommateurs.ca | www.uniondesconsommateurs.ca

Il est dommage que les intervenants n'aient pas eu accès, comme UC l'a recommandé à la Régie dans le dossier R-3905-2014, à des outils permettant de tester sommairement leurs propositions avant de les remettre au Distributeur. C'est d'ailleurs ce qu'a fait Gaz Métro lorsqu'elle a spontanément et courtoisement fourni aux intervenants un simulateur de méthodes de répartition de coûts sur chiffrier Excel dans le cadre des rencontres techniques associées à la demande R-3867-2013. (nos soulignés)

En terminant, UC tient à réitérer que le partage d'information, de données ou d'outils de travail pertinents est essentiel à l'émergence de solutions tarifaires novatrices, et ce, au bénéfice de la clientèle résidentielle du Distributeur.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments distingués,



France Latreille
Directrice

CC :

M. Hervé Lamarre (HQD)
Directeur principal – Clientèle d'affaires et réglementation

M. Marc-Olivier Moisan-Plante (UC)
Analyste, politiques et réglementation en matière d'énergie

Mme Viviane de Tilly (UC)
Analyste senior en matière d'énergie